



**Conditions spécifiques* d'admission
au MASTER en SCIENCES DE GESTION (60 crédits)**
applicables aux titulaires d'un diplôme de la FWB
ou de la Communauté flamande

Le master en sciences de gestion (60 crédits) est principalement conçu pour les titulaires d'un diplôme universitaire de second cycle hors gestion qui désirent acquérir une formation complémentaire en gestion.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être titulaire d'un **diplôme universitaire de second cycle**, généralement un master hors gestion, dans les domaines des sciences humaines et sociales, de la santé ou des sciences et techniques. Le diplôme doit correspondre à un niveau de master achevé, mémoire compris, délivré par une institution reconnue de la FWB (anciennement Communauté française de Belgique) ou de la Communauté flamande.
- **Maîtriser les langues** d'enseignement du programme.

REMARQUES :

- Pré-requis éventuels : Le jury d'admission se réserve le droit d'ajouter jusqu'à 10 crédits de cours supplémentaires au programme des étudiants à qui il manquerait les bases requises en sciences économiques, en mathématiques ou en statistiques :

Sur le site LLN :

- LESPO2100 Economie politique (5 crédits)
- LLSMG2101 Mathématiques et statistiques appliquées à la gestion (5 crédits)

Sur le site Mons :

- MECON1104 Economie (5 crédits)
- MQANT 1326 Méthodes quantitatives de gestion (5 crédits)

En conséquence le master 60 pourrait compter jusqu'à 70 crédits.

* en complément aux [conditions générales de l'UCL](#)